

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

**OPÉRA DE REIMS
DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - SAISON 2021-2022**

L'Opéra de Reims est le théâtre lyrique de la Ville de Reims.

Le contrat d'affermage étant arrivé à échéance le 30 juin 2018, la Ville a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence aux fins de sélectionner un nouveau délégataire.

Au regard du projet culturel présenté, la ville a signé un contrat d'affermage avec la SARL Scène d'Œuvres Lyriques pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} juillet 2018. Ce contrat a pris fin le 30 juin 2023.

Pour information, depuis le 1^{er} juillet 2023, un contrat d'affermage a été signé avec un nouveau délégataire, la compagnie les Frivolités Parisiennes.

Dans son projet artistique et culturel, le délégataire met en avant une ouverture de la programmation au plus grand nombre qui se traduit dans l'éclectisme revendiqué des spectacles proposés, tant au niveau des genres (opéra, comédie musicale, ballet, concert) que des formats (du duo vocal à capella, aux œuvres du grand répertoire dont certaines nécessitent la présence de plus d'une centaine d'artistes).

La programmation de la saison 2021-2022 est tournée vers l'ouverture aux publics les plus diversifiés, tempérée par un équilibre entre titres célèbres et découvertes.

Contrairement à l'exercice précédent, fortement impacté par la crise sanitaire, la programmation a été menée comme prévu. Ainsi, 38 spectacles ont été joués (38 programmés l'année précédente, pour 8 joués) par l'Opéra de Reims pour un total de 60 représentations réunissant 17 943 spectateurs.

L'Opéra définit une programmation orientée notamment vers :

- le jeune public, sur lequel porte l'effort principal, avec les projets suivants : inscription dans les itinéraires Education Artistique et Culturelle (EAC - 70 élèves / 3 classes), 1 projet d'éducation artistique et culturelle, dispositif Collèges à l'Opéra, Lycéens à l'Opéra, un projet artistique globalisé, et différentes autres actions à destination du jeune public.

Le délégataire met également en œuvre une programmation de spectacles jeune public avec des séances scolaires (10 représentations), des bords de plateau, des visites en famille, etc..

Pour la saison 2021-2022, l'action culturelle à destination des scolaires représente 2862 spectateurs. L'inscription dans le Pass Culture a bénéficié à 108 jeunes.

-Concernant les étudiants, la fréquentation étudiante représente 1167 personnes sur la saison. L'Opéra travaille avec différents établissements d'enseignement supérieur tels le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Université de Reims.

- L'Opéra solidaire, dont le but est d'intéresser des publics éloignés de la culture grâce à différentes collaborations suivies avec l'Association Cultures du Coeur et des Maisons de Quartier.

- L'Opéra accessible aux personnes en situation de handicap : Opéra adapté aux déficients visuels, en leur proposant une audio description, un système d'amplification individuelle peut être mis à disposition pour les déficients auditifs, pour tous les spectacles de la saison, personnes à mobilité réduite accueillies en fauteuils roulants, conférences olfactives, partenariats avec le CHU et des centres spécialisés pour des ateliers destinés aux personnes en situation de handicap moteur ou subissant des troubles psychologiques.

L'Opéra accueille en résidence les compagnies suivantes : Collectif IO, Les cris de Paris et les Monts du Reuil.

En contrepartie des obligations qui pèsent sur le fermier, à savoir la mise en oeuvre de son projet artistique et culturel, d'une politique tarifaire volontariste et de la gestion et de l'entretien des bâtiments, la Ville verse une participation forfaitaire annuelle.

Ainsi, le montant de la subvention allouée par la Ville à la SARL Scènes d'œuvres Lyriques, au titre de l'exercice 2021-2022, est de 3 242 729,89 € HT (valeur révisée).

En contrepartie de la mise à disposition des locaux de l'Opéra par la Ville, le délégataire doit lui verser une redevance d'un montant de 600 000 €.

L'exercice comptable 2021-2022 a été clôturé le 30 juin 2022 avec un résultat comptable négatif, de -175 300 €.

Pour rappel, le résultat était positif à l'issue de la saison précédente (823 356 €).

Sur le plan financier :

- la contribution de la Ville dans le cadre de la DSP a été maintenue selon les termes du contrat. Toutefois, suite à la période de fermeture de l'Opéra d'une durée cumulée de 5 mois du fait des mesures sanitaires et de la réduction d'activité et des charges en découlant, l'Opéra, en lien avec la Ville, a procédé au reversement de la part de subvention trop perçue au titre de l'année 2021, évaluée à 225 000 €.

- le délégataire a continué à bénéficier de différentes mesures étatiques à savoir le dispositif URSSAF aide Covid, jusqu'en janvier 2022, pour un montant de 178 068 €.

Le montant total des dépenses est de 4 731 022 € (3 720 396 € pour la saison précédente).

L'analyse des comptes fait apparaître une augmentation des charges globales de 1 010 626 € par rapport à la saison 2020-2021, liée à la reprise de la programmation après COVID.

On notera principalement une variation de :

- 833 698 € d'augmentation pour les achats liés à l'exploitation (achats de matières, approvisionnements et charges externes) ;

- 585 700 € d'augmentation en salaires, charges sociales ;

- 315 380 € d'augmentation pour les achats de spectacles et co-productions.

Les recettes représentent un total de 4 555 722 € (4 543 752 € pour la saison précédente soit une augmentation globale de 11 970 €) dont 3 841 225 € de subventions (soit -196 934 € par rapport à la saison précédente) et 269 215 € au titre de la billetterie (soit + 260 297 € par rapport à la saison précédente).

Les recettes sont globalement stables par rapport à la saison précédente, du fait de la compensation entre l'augmentation des recettes de la billetterie, la restitution du trop-perçu à la Ville pendant la période COVID (exercice 2020-2021), la perception des aides URSSAF liées au COVID.